

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-506

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 29**ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	50 000 000	0
Préparation et emploi des forces	0	0
Soutien de la politique de la défense	0	50 000 000
Équipement des forces	0	0
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Transférer 50 000 000 du programme 212 « Soutien de la politique de la défense » à l'action 04 « Politique immobilière » vers le programme 144 « Environnement et prospective de la politique de défense » à l'action 03 « Recherche et exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France ».

L'enveloppe allouée à la recherche et à l'exploitation du renseignement intéressant la sécurité de la France est insuffisante étant donné les enjeux sécuritaires actuels.